

infos

PROXIMITÉ

Novembre
2018

**AMILCAR CABRAL
/ SAINT-DENIS**

www.oph-plainecommunehabitat.fr

[plainecommune.habitat](https://www.facebook.com/plainecommune.habitat) [@Plaine Co Habitat](https://www.instagram.com/PlaineCoHabitat)

MIEUX VIVRE ENSEMBLE AU QUOTIDIEN



Laurent RUSSIER,
président et maire
de Saint-Denis

Un peu plus d'un an après votre entrée dans votre résidence, quel bilan pouvons-nous dresser ? Nos services vous ont demandé votre avis et entendu vos remarques. Votre appréciation est dans l'ensemble positive, même s'il reste encore des points d'amélioration. Ces retours sont très importants pour nous, car ce projet, nous tient particulièrement à cœur : des logements familiaux, étudiants et intergénérationnels, qui se trouvent sur un seul et même site. Vous pourrez compter sur l'engagement de Plaine Commune Habitat pour faire en sorte que cette nouvelle expérience soit une réussite.

EN CHIFFRES

La résidence est composée de

110
ADULTES

106
ENFANTS

57

LOCATAIRES résidaient
déjà à Saint-Denis

78

PERSONNES ont pu être
rencontrées soit **62,4 %**
DES MÉNAGES



Satisfaction générale

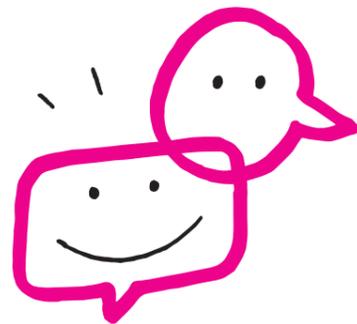
Vous êtes **96%** des locataires interrogés à vous déclarer satisfaits de l'accueil du bailleur lors de votre arrivée dans votre nouveau logement.

Vous êtes **66%** à apprécier votre logement. La plupart des habitations possèdent un balcon. Pour profiter au mieux de cet espace et pour veiller à votre sécurité, il vous est demandé de veiller à ne rien entreposer ou fixer à ces derniers.

Vous êtes **75%** à vous déclarer satisfaits de votre résidence.

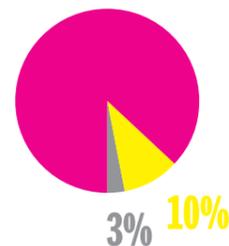
De plus, vous êtes **61,5%** à vous dire satisfaits de votre quartier.

Ceci en raison des services à disposition : l'éclairage, les écoles, la tranquillité publique et la desserte en transports en commun et voiture.



GARDIENNAGE

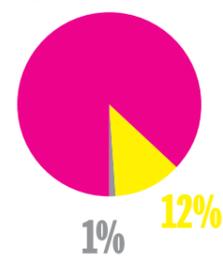
87%



■ satisfait
■ plutôt satisfait
■ non satisfait

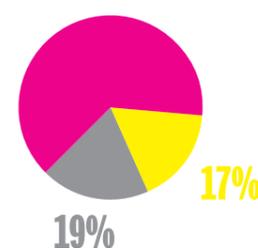
GESTION LOCATIVE

87%



GESTION TECHNIQUE

64%



NUISANCES SONORES : L'OFFICE AGIT

Vous êtes nombreux à déclarer être gênés par des nuisances sonores provenant principalement des logements situés au-dessus ou en-dessous du vôtre. L'office travaille à identifier la provenance des bruits. En cas de troubles de voisinage, Plaine Commune Habitat peut également demander à des médiateurs d'intervenir. Conscient que la proximité avec la résidence étudiante et le lycée, engendre également des nuisances, notamment sonores, l'office a entamé des discussions avec Espacil, l'organisme de gestion de la résidence étudiante, et le directeur du lycée, pour tenter d'améliorer cette situation.



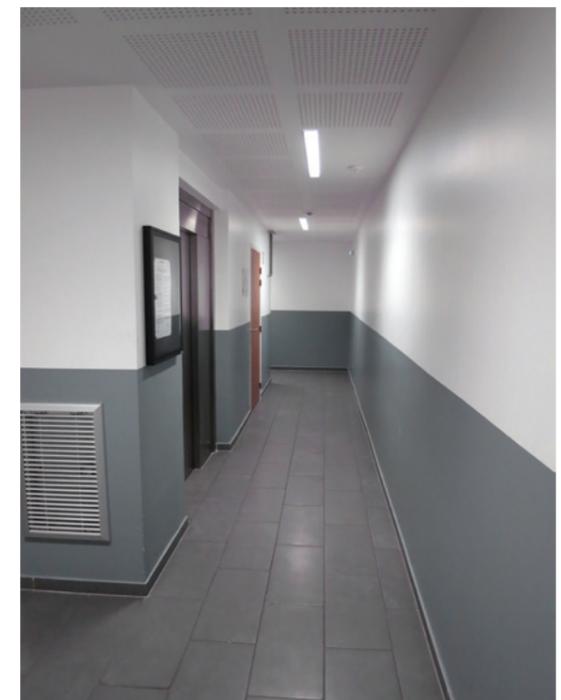
ACCÈS AU PARKING

■ La moitié des locataires interrogés apprécie l'utilisation du parking. Des intrusions régulières limitent cependant le taux de satisfaction. Pour contribuer à l'amélioration des conditions d'usage du parking, l'office envisage de réserver l'accès souterrain uniquement aux locataires titulaires d'une place de stationnement. Il convient également de faire preuve de vigilance pour limiter les intrusions notamment en ne laissant pas les portes du parking ouvertes.

Tous responsables !

Près d'un tiers des locataires déplorent l'attitude de certains voisins qui ne respectent pas les règles de propreté et contribuent à la dégradation de leur résidence. Des gestes simples suffisent pour faire la différence :

- Veillez à ne pas jeter de sacs de plus de 50 l et des gros cartons dans les bornes enterrées.
- Evitez de jeter vos déchets dans les bornes situées de l'autre côté de la rue (celles-ci sont réservées au bâtiment en construction et ne sont pas encore collectées).
- Sont également interdits : les jets par les fenêtres et notamment les cigarettes susceptibles de causer des départs de feu.



VOS CONTACTS

■ VOTRE GARDIENNE :

M^{ME} DA COSTA
06 37 71 28 39

■ VOTRE AGENCE : AGENCE SUD

13 rue du Toul, 93200 Saint-Denis
Tél : 01 55 84 04 60

Le lundi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Du mardi au vendredi de 8h30
à 12h00 et sur rendez-vous les
après-midis

Votre responsable
de secteur : **M. CARVALHO**
Votre gestionnaire locative
et sociale : **M^{ME} KARAR**
Votre technicien de
proximité : **M. RICHEL**
Votre chargée de
développement social
et urbain : **M^{ME} TREIBER**

CALENDRIER DES ACTIONS À VENIR SUR VOTRE RÉSIDENCE

Une permanence sera organisée **d'ici la fin de l'année** avec votre gestionnaire locative et sociale (GLS) pour toutes vos questions relatives à la quittance, au bail et aux demandes de mutation. Elle pourra aussi vous accompagner en cas de difficultés financières ou d'impayés de loyer.

Depuis le début du mois d'octobre, les équipes de l'office interviennent pour lutter contre les incivilités. Des démarches seront entreprises à destination des locataires indécents notamment en ce qui concerne : les encombrements des balcons, les jets par les fenêtres et les mauvais usages des colonnes enterrées.

Après le beau moment convivial partagé ensemble lors de l'atelier cuisine le 31 octobre, l'office vous donne rendez-vous les mercredis 28 novembre et 12 décembre de 16h à 19h dans le local situé au rez-de-chaussée du n°45 pour un atelier créatif (photographie). Il s'agit de concevoir un calendrier de l'année 2019 qui résume les règles de vie au sein de votre résidence.